

Y A-T-IL UNE COMPETENCE INTERACTIVE? SI OUI, COMMENT L'ÉVALUER?

Carmen-Ştefania STOEAN*

Pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

Dell Hymes, 1972

Communication: «un échange interactionnel entre au moins deux individus, situés socialement, échange qui se réalise au travers de l'utilisation de signes verbaux et non verbaux, chaque individu pouvant être tour à tour (ou exclusivement) soit producteur, soit consommateur de message.»

Sophie Moirand, 1982

Si un nouveau terme surgit dans le champ notionnel d'une discipline scientifique c'est, ou bien parce qu'un nouvel état de choses, une nouvelle réalité s'impose au scientifique comme une évidence incontournable et indispensable pour la pertinence de la recherche, ou bien parce qu'un terme déjà existant, saturé par les sens et significations qu'on lui a attribués, devenu par trop général, risque de perdre la précision et la pertinence qui l'ont imposé. Qui trop embrasse, mal étireint...

Dans ce dernier cas, le nouveau terme se chargerait des sens et significations que l'ancien ne peut plus assumer, en devenant, à la rigueur, une sorte de sous-composant. Ou bien, investi d'une valeur de généralité suffisamment grande pour englober les sens et significations déjà existants et quelque chose de plus, et devenu ainsi terme générique, il pourrait supplanter l'ancien. C'est l'histoire vraisemblable de deux termes des sciences de la communication: *compétence de communication et compétence interactive*.

Le premier, ayant reçu ses lettres de noblesse une trentaine d'années auparavant, a été choisi parmi une dizaine d'autres termes concurrents, sur la base de sa valeur de généralité et parce qu'il pouvait s'opposer le mieux à la notion de *compétence* de Chomsky. Désignant au début un ensemble de capacités et de savoir-faire d'un individu concernant *non seulement les formes linguistiques de la langue, mais aussi ses règles sociales, le savoir quand, comment et avec qui il est approprié d'utiliser ces formes...* [Paulston in 11,

p. 124], le terme recouvre actuellement une panoplie de sous-compétences qui ne cessent de se diversifier: linguistique, générique, encyclopédique, discursive, voire même pragmatique etc. [11, passim]. Cet enrichissement de contenu correspond aux et essaie de rendre compte des directions de développement que la recherche scientifique a prises en linguistique, en théorie de la communication, en théorie de l'action etc. La valeur de généralité lui a permis de faire face à tous ces développements et de garder son statut de terme générique.

Cependant, on n'est pas sans le savoir, la plupart des études consacrées à la compétence de communication adopte la perspective du locuteur, au mieux celle du locuteur-auditeur cohabitant dans un seul et même individu, en supposant que les opérations d'encodage et de transmission du message ainsi que celles de décodage et de compréhension du message se déroulent de la même façon aux deux bouts du réseau communicatif. Ce qui est loin d'être vrai mais.....c'est la faute à Chomsky. Les opérations et l'ordre de leur succession peuvent être les mêmes mais les mécanismes mis en œuvre et les résultats auxquels on aboutit pourraient être tout autres, car soumis à des contraintes subjectives, différentes pour le locuteur et pour l'interlocuteur respectivement.

D'un autre côté, depuis que l'acte de communication est pensé dans les termes de la théorie de l'action et représenté comme *agir communicationnel*, force est de préciser que la compétence de communication signifie entre autres et *cette habileté du locuteur-auditeur*

* *Maître de conférences, docteurs ès lettres, au Département des Langues Romanes et de Communication en Affaires, Académie d'Etudes Economiques Bucarest.*

d'intercommuniquer, de coopérer avec son interlocuteur, de faire s'entrecroiser leurs compétences respectives lors d'une activité langagière qui en serait le cadre et le résultat.

Et c'est alors que le second terme commence à être murmuré. Dans une perspective *inter – interactionnelle, interactive, intercommunicative – la compétence interactive* (parente plus jeune de la compétence d'interaction de Erickson & Scultz, 1981 in [11]) devrait rendre compte de cette action/manifestation simultanée des deux compétences – du locuteur et de l'interlocuteur – et du fait que l'acte de communication est *une construction collective* des participants, *un coacte* ou *interacte*.

Malheureusement, nous n'avons ni le don de la théorisation poussée ni l'autorité scientifique nécessaires pour soutenir le droit de cité de cette nouvelle sous-classification des compétences et d'autant moins une quelconque substitution de termes. Mais, rien ne nous empêche de faire comme si cette compétence (ou cette dénomination) était reconnue et nous demander ce qu'elle signifie au juste et comment on pourrait l'évaluer.

1. *La compétence interactive* se constituerait d'un ensemble de capacités (d'ordres différents) qui permettent à tout individu *d'interagir*, c'est-à-dire d'organiser sa propre activité langagière suivant quatre catégories de règles (normes, lois): *les règles interactionnelles, les règles socio-culturelles, les lois du discours et les règles conversationnelles*.

La compétence interactive suppose acquis ou susceptible d'être acquis un ensemble de savoirs et de savoir-faire concernant:

- a. *l'activité communicative comme forme de l'interaction sociale,*
- b. *la théorie des faces et le système de la politesse,*
- c. *le principe de la coopération et la théorie de la pertinence,*
- d. *la stratégie conversationnelle et le principe de l'inférence.*

1.1. *L'activité communicative comme forme de l'interaction sociale.*

Nous avons présenté ailleurs [18] et de façon détaillée, les principes de l'approche interactionnelle et la manière dont on envisage l'activité communicative dans cette perspective. Nous n'y reviendrons pas, sinon pour rappeler quelques idées fondamentales qui doivent guider l'activité du didacticien/enseignant de

FLE, à savoir:

a. Comme toute action sociale, l'activité communicative est *une interaction*, une action conjointe qui repose sur la *coopération* des acteurs (ou sur la *coordination* de leurs actions) et sur un mécanisme complexe de *réciprocité*. Les activités langagières médiatisent la coopération des individus lors d'une activité sociale mais aussi le rapport des individus avec le milieu social environnant. Comme interaction, l'activité langagière ne se réduit plus ni à la transmission d'informations ni à la description du monde environnant. Véritable *agir communicationnel*, elle essaie de provoquer certaines (ré)actions de la part du/des partenaire(s) ou bien d'influer sur l'état de choses du milieu environnant. Il n'y est plus question d'actions verbales se succédant l'une à l'autre mais d'interdépendance d'actions langagières orientées vers une direction communément acceptée. [18, p. 43]

b. Le sujet social qu'est l'interactant se voit investi de par *sa socialité* même d'un ensemble de positions sociales ou d'attributs sociaux assumés qui constituent *ses statuts*: sexe, âge, métier, positions familiale, religieuse, sociale, politique etc, en vertu duquel/desquels il agit. C'est un ensemble *institutionnalisé* car antérieur à toute interaction et reposant sur un fondement objectif. Ces statuts institutionnels investissent l'individu de *rôles*, „ensemble d'attitudes, de valeurs et de comportements assignés à une personne qui occupe un statut”. [Vion, 83]: père, enfant, adulte etc. et c'est par ce(s) rôle(s) que l'individu se manifeste dans une relation sociale. Outre ces positions et rôles institutionnels, lors d'une interaction se manifestent *des statuts interactionnels*, déterminés par la position interlocutive occupée et *des rôles interactionnels*, attribués par la fonction interlocutive remplie par chaque interactant. [id., p. 45-46].

c. Cela revient à dire que lors d'une interaction communicative il y a trois types de relations qui se manifestent: les „*relations structurelles* (qui concernent les rapports de force: dominant/dominé au cours d'une interaction, c'est-à-dire les relations symétriques entre participants de même statut et les relations asymétriques entre participants de statuts différents), „*relations catégorielles* (qui tiennent compte du sexe, de l'âge, des fonctions des participants) et „*relations personnelles* observées en contexte.” [16, p. 14]

1.2. La théorie des faces et le système de la politesse.

Tout interactant a „la responsabilité de surveiller le flux des événements”, de „s’assurer du maintien d’un certain *ordre expressif*, ordre qui régule le flux des événements” [10, p. 13] afin de *garder sa face et la face des autres*. La face représente „la valeur sociale positive qu’une personne revendique effectivement à travers la ligne d’action que les autres supposent qu’elle a adoptée au cours d’un contact particulier.” [id., p. 9] Il s’agit d’une *image du moi* mais, en même temps, d’une image que chaque individu se fait des autres participants.

Lors d’une interaction, „chacun tend à se conduire de façon à garder aussi bien sa propre face que celle des autres participants” [id., p. 14], en se soumettant à des *contraintes rituelles*, „procédures culturelles visant à sauvegarder les images en circulation” [Vion, p. 39-40]: les règles *d’amour-propre*, destinées à „gérer les images identitaires...”, invitant chacun à faire bonne figure et les *règles de considération*, invitant à ne pas faire perdre la face à son interlocuteur.” [id.]

Tout individu a deux faces [Brown & Levinson in id., p. 41]: une *face positive*, constituée de l’ensemble des images de soi, la partie narcissique de chacun; une *face négative* (le territoire, le domaine de l’intime).

L’ensemble de tout ce qu’une personne entreprend „pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne(y compris elle-même) constitue la *figuration*.” [10, p. 15]

„Une personne agit dans deux directions: elle défend sa face et elle protège la face des autres. Certaines pratiques sont d’abord défensives, et d’autres d’abord protectrices, mais, en général, ces deux points de vue sont présents en même temps. Désirant sauver la face d’autrui, on doit éviter de perdre la sienne et, cherchant à sauver la face, on doit se garder de la faire perdre aux autres.” [id., p. 17] Et l’on y parvient en mettant à l’œuvre les *rites d’évitement* et ceux de *réparation*.

Les *rites d’évitement* représentent des *manœuvres de protection*: „On manifeste respect et politesse et on s’assure de bien adresser aux autres toutes les cérémonies qui pourraient leur revenir. On fait preuve de discrétion: on laisse inexprimés les faits qui pourraient, implicitement ou explicitement, contredire ou gêner les prétentions des autres. On use de circonlocutions trompeuses, on formule des réponses avec une prudente ambiguïté, de façon à préserver la face des autres, sinon leurs intérêts. On se montre courtois, on modifie légèrement ce qu’on exige des autres, ou ce qu’on leur impute, de telle sorte qu’ils puissent estimer que la situation ne menace pas leur amour-propre.” [id., p. 19]

Les *rites de réparation* sont à l’œuvre „lorsque ceux qui participent à une entreprise ou à une rencontre, ne parvenant pas à prévenir un événement qui, par ce qu’il exprime, est incompatible avec les valeurs sociales défendues, et sur lequel il est difficile de fermer les yeux, le plus fréquent est qu’ils reconnaissent cet événement en tant qu’incident – en tant que danger qui mérite une attention directe et officielle – et s’efforcent d’en réparer les effets.” [id., p. 20]

Le désir de préservation des faces constitue le principe fondateur du *système de la politesse* [Brown & Levinson in 13, p. 88]. La politesse représente „un ensemble de procédés permettant de concilier le désir mutuel de préservation des faces avec le fait que la plupart des actes accomplis durant l’interaction risquent de venir menacer telle ou telle des faces en présence, et se ramenant au principe général: *Ménagez-vous les uns les autres*.” [id.]

La politesse se situe au niveau des *relations interpersonnelles* qu’il faut réguler [12, p. 159] et se manifeste par l’*activité réparatrice* des interlocuteurs qui essaient de „changer la signification attribuable à un acte, transformer ce qu’on pourrait prendre comme offensant en ce qu’on peut tenir pour acceptable.” [9, p. 113].

L’activité réparatrice orientée vers la *face négative* de l’interlocuteur met en œuvre des *stratégies de la politesse négative*; si elle est orientée vers la *face positive* de celui-ci, on parle de *stratégies de la politesse positive*.

La politesse négative exige du locuteur d’*éviter de commettre des actes menaçants* ou bien, s’il les commet, d’en *adoucir la violence* par quelques procédés de redressement: demander des excuses, par exemple, manifester de l’intérêt envers l’interlocuteur, etc. Elle est *abstentionniste* ou bien *compensatoire, réparatrice*.

La politesse positive pousse le locuteur à accomplir des actes valorisants pour l’une ou l’autre des faces de l’interlocuteur [12, p. 175-179]. Elle produit des actes anti-menaçants.

Le choix de la stratégie de politesse est dicté par:

- le degré de gravité de l’acte: plus l’acte est menaçant, plus les procédés de réparation doivent être forts.
- la distance sociale entre les interlocuteurs: les rôles sociaux des interlocuteurs et le degré d’intimité de leur relation font varier les procédés des plus neutres vers les plus *marqués* affectivement.
- la relation de pouvoir – supérieur/subordonné, égaux etc – instaurée entre les interlocuteurs au cours du déroulement de l’échange *verbal*.

L'ensemble des procédés mis en œuvre lors d'un échange verbal afin d'éviter ou d'atténuer la menace représentée par la réalisation d'un acte (de langage) constitue *la stratégie de la politesse*.

Jusqu'ici, la conclusion qui s'impose comme une réalité incontournable est que „La société intervient dans la communication en tant que cadre normatif: elle organise les productions discursives au moyen d'un système de règles implicites qui font partie d'un savoir sociolinguistique auquel le locuteur se réfère inconsciemment quand il entre en interaction.Le contrôle de la société s'effectue par un ensemble de procédures qui fixent les conditions d'entrée dans l'instance communicative.” [Gschwind-Holtzer in 3, p.72]

1.3 *Le principe de la coopération et les maximes conversationnelles.*

La coopération des interactants dont il a été question supra et que nous avons décrite ailleurs [18] s'appuie sur *le principe de la coopération* et sur *les maximes conversationnelles* de Grice [8], que Bange [2, p. 109] nomme *le principe général d'organisation coordonnée des interactions* et reformule dans une perspective interactionniste comme suit: „Accomplis à chaque moment de la conversation à laquelle tu participes des actions verbales telles qu'elles contribuent de manière appropriée à tes yeux et aux yeux de tes partenaires à la réalisation des buts et directions que tu poursuis dans la conversation et qui passent par les actions de tes partenaires.” [id., p.111]. C'est „le principe régulateur ultime sur lequel repose la possibilité même de l'interaction.” [id., p. 139] Les maximes conversationnelles qui le détaillent s'appliquent au *contenu de l'interaction* [17,p.182] et sont formulées de la manière suivante :

a. *Ne parlez ni plus ni moins qu'il ne faut. La maxime de quantité* exprime que le respect dû à son interlocuteur impose au locuteur de ne parler que de ce qui intéresse vraiment le premier, en évitant toute information qui n'a pas de rapport direct avec le sujet en discussion.

b. *Ne parlez que de ce que vous croyez vrai. La maxime de la qualité* avertit le locuteur qu'il doit prendre garde de parler des choses qu'il ne connaît pas ou à propos desquelles il n'a pas assez d'informations. Il ne doit pas tromper l'interlocuteur.

c. *Parlez à propos. La maxime de la relation* exige que l'échange verbal soit cohérent sémantiquement. Il faut savoir se faire comprendre et donner à l'interlocuteur la possibilité de réagir à nos propos.

d. *Soyez clair, bref et méthodique. La maxime de la manière précise* que la pensée doit être formulée d'une

façon claire et explicite, sans aucune ambiguïté. Ce qui n'arrive pas toujours et alors on se trouve devant un acte de violation de maximes.

Si *la violation est involontaire, due à la méconnaissance du locuteur, l'acte de parole ne réussit pas*. Mais, si *la violation est volontaire*, nous nous trouvons en présence d'un *mécanisme dérivatif* et d'une *implication conversationnelle*.

[17, p. 181] Que signifie cela au juste ? „.....la cognition humaine est orientée vers la pertinence; nous faisons attention à l'information qui nous paraît pertinente..chaque énoncé comporte, avant toute chose, une demande d'attention de l'auditeur”, le résultat étant que „chaque énoncé suscite une anticipation de pertinence.” [21,p.15] Si tout énoncé doit être pertinent et apporter une information nouvelle, l'interlocuteur trouvera inutile que le locuteur lui transmette des informations qu'il connaît déjà, qui n'ont aucun rapport avec le sujet en discussion ou bien des informations qui pourraient changer le cours de l'échange verbal. Si, pourtant, cela arrive, c'est que le locuteur désire communiquer une information supplémentaire à ou différente de celle que l'observation du principe de la coopération lui aurait permis de faire.

Les deux blocs de règles autonomes, *le système de la politesse* et *le principe de la coopération* se subordonnent à un *archiprincipe* nommé *Présomption du Respect des Règles* ou *Condition de Félicité* qui impose l'obligation d' „observer les règles en tous genres qui sous-tendent la production/interprétation des conversations.” [12, p.253]

1.4. *La stratégie conversationnelle et le principe de l'inférence.*

L'analyse et l'interprétation d'une structure conversationnelle s'appuie sur un ensemble de principes de la théorie de l'interaction [qu'on retrouve chez Roulet, 1981, Kerbrat-Orecchioni, 1988, 1990, Bange 1992, cités in 17, p.153-157, 180-181, 257-258], à savoir:

a. Chaque *interaction* est constituée d'un ou de plusieurs échanges constituant d'interaction et interprétée à l'aide d'un ensemble de *règles* qui s'appliquent dans un *cadre* contextuel donné, sur un *matériau* de nature sémiotique hétérogène (unités verbales, paraverbales et non-verbales).

b. Ces règles:

- permettent la gestion de *l'alternance des prises de parole*, c'est-à-dire la construction des *tours*;
- régissent l'organisation structurelle des interventions verbales et permettent la mise en séquence des unités fonctionnelles: les échanges et

- les interventions;
- déterminent la construction de *la relation interpersonnelle* ...et...ont partie liée avec le système de la politesse.
- c. L'organisation de la conversation est sous-tendue par *le principe de l'alternance* qui se rapporte au fait que les deux interactants se trouvent, au cours du déroulement de la conversation, en position virtuelle d'émetteur et de récepteur à la fois. La perspective interactionnelle sur les faits de discours impose l'interprétation de celui-ci comme un coproduit des divers interactants, „qui en assument conjointement *le pilotage*.” Cela veut dire que, loin d'être une instance purement passive, „le récepteur participe indirectement (et même directement par les régulateurs qu'il est tenu de produire) à la construction du discours de l'émetteur, qu'il infléchit sensiblement les opérations d'encodage, et que le *tu* exerce un contrôle permanent sur la parole du *je*.”
- d. D'un autre côté, le principe d'orientation du discours en fonction du récepteur est un principe général, à l'œuvre dans les interactions verbales [2, p.38] et il agit dans „la sélection des mots, la sélection des thèmes, l'admissibilité et l'ordre des séquences, les options et obligations pour ouvrir et clore les conversations.”
- e. Les relations interpersonnelles construites par „le biais de l'échange verbal entre les interactants” [12, p.9] sont tout aussi importantes dans l'analyse de la conversation que les relations établies entre les constituants du texte conversationnel.
- La conversation se présente sous la forme d'un échange ou d'une succession d'échanges constitués généralement de deux ou trois interventions. Le déroulement d'une conversation met en évidence, à la fois, *l'interchangeabilité des deux rôles* (locuteur-interlocuteur) entre les participants animés d'une forte tendance vers *la coopération*, au détriment de *la compétitivité et le caractère ouvert* du contrat de parole.
- L'activité interlocutive de tout participant à une conversation se caractérise par *la coopération* et par *le conflit*. Il s'agit de coopération dans la mesure où les interlocuteurs mettent en œuvre en permanence des processus de négociation, d'harmonisation de leurs comportements respectifs et de „synchronisation interactionnelle” [12,p.148]. *Le conflit* apparaît dès lors que les interlocuteurs s'engagent dans un „battle of dominance” dont l'enjeu est la place occupée par chaque participant lors de la conversation. Ces deux composants fondamentaux influent sur la structuration de la conversation, autrement dit sur *la stratégie de conversation* que les interlocuteurs –séparément mais

d'un commun accord tacite aussi- adoptent afin de faire avancer l'échange jusqu'à l'atteinte du but poursuivi. Cette stratégie définit la possibilité du locuteur de communiquer le sens de l'énoncé(littéral ou non) et la capacité de l'interlocuteur de saisir les intentions du premier et de s'y soumettre.

Afin d'interpréter correctement une stratégie de conversation, s'imposent „la connaissance des conditions nécessaires et suffisantes pour l'accomplissement d'un acte illocutionnaire, la connaissance des principes de la coopération conversationnelle, de l'information extra-textuelle, commune au locuteur et à l'interlocuteur, ainsi que la capacité de l'interlocuteur d'inférer certaines conclusions à partir de l'acte de communication auquel il participe.” [Searle, 1972, in 17, p.180]. Cette *inférence conversationnelle* ou encore *stratégie inférentielle* à laquelle tout interlocuteur doit se soumettre lui permet de saisir et de comprendre le sens littéral ou dérivé des énoncés, d'établir le rapport nécessaire entre ce que le locuteur dit, ce que la situation de communication justifie d'être dit et ce que le locuteur veut que l'interlocuteur comprenne et ce que l'interlocuteur croit comprendre de ces dires; en un mot, elle lui permet de comprendre le message et d'y réagir d'une façon appropriée.

2. Vu le caractère complexe des habiletés, savoirs et savoir-faire que suppose la compétence interactive, son *évaluation – séquentielle* d'abord, *intégrative* par la suite- ne peut se réaliser qu'à plusieurs niveaux, à savoir: *l'observation, la prise de conscience, le réemploi*.

2.1. Avant de procéder à l'évaluation de la compétence interactive, il est nécessaire de se rappeler que:

a. Dans la plupart des cas, l'outil principal de toute activité communicative est le langage mais il n'est pas le seul: la parole est toujours accompagnée de gestes, de mimique, de mouvements du corps, d'inflexions de la voix, de regards etc. qui, séparément ou ensemble, peuvent contribuer de façon décisive au sens/à la signification des énoncés produits. Cet ensemble formé de *signes verbaux, paraverbaux et non verbaux*, représente le véritable objet de l'enseignement/apprentissage d'une langue et de l'évaluation correspondante.

b. De même qu'il y a une grammaire de la langue, il y a une grammaire des comportements d'une communauté donnée. Un natif apprend cette grammaire de façon inconsciente, par l'exercice quotidien, par la fréquentation des membres de sa communauté, par les expériences intercommunicatives vécues. Un non-natif est obligé d'apprendre cette grammaire tout comme la grammaire de la langue, en

essayant d'identifier les différences qui existent entre les deux types de comportements –propre et étranger- et d'en éviter le croisement ou la transgression.

c. Chaque composant de la compétence interactive peut être étudié, appris et évalué séparément sans oublier que, lors de l'activité communicative réelle, ils se manifestent simultanément et agissent l'un sur l'autre/les autres d'une manière qui n'est pas sans influencer la réussite ou l'échec de la communication. C'est pourquoi *l'évaluation séquentielle* - composant par composant- doit être obligatoirement suivie de *l'évaluation intégrative* qui jugera de la qualité de l'assemblage des quatre composants et de leur mise en correspondance avec l'attitude de l'interlocuteur.

2.2. *L'observation* attentive et répétée-au besoin-de différentes séquences de la vie quotidienne, publique, professionnelle, propres à des milieux sociaux variés permettra *la prise de conscience* du rapport établi entre *l'espace-temps de l'événement communicatif, les participants à cet événement et le sujet/thème de l'échange verbal qui a lieu*. En même temps, on pourra se rendre compte des statuts et rôles respectifs des interactants et du type de relations favorisées par ces statuts et rôles. Les informations recueillies seront valorisées dans *des exercices de réemploi*. Dans une première étape, on peut garder les mêmes structures inventoriées et procéder à une simulation imitative. Dans une deuxième étape, on peut faire varier les constituants: changer l'espace-temps mais garder les mêmes participants avec les mêmes statuts et rôles; garder l'espace-temps mais changer un ou les deux interactants etc. De la sorte, on pourra évaluer et le degré de prise de conscience des particularités comportementales des natifs dont on étudie la langue et la mobilité de l'apprenant à s'intégrer dans des contextes sociaux différents.

2.3. *L'évaluation* visant le degré d'appropriation des règles de politesse ne peut être que *partiellement séquentielle*, au niveau où il faut distinguer les structures linguistiques et les comportements appartenant aux rites d'évitement de ceux qui appartiennent aux rites de réparation. Mais, *le réemploi* ne sera possible que par la prise en considération du contexte, de la situation, du rapport de places entre les interactants et des buts poursuivis par l'événement communicatif d'une part et, d'autre part, de la stratégie conversationnelle adoptée. L'excuse par exemple, qui est un rite de réparation, sera accomplie différemment suivant sa raison, l'endroit où les interlocuteurs se trouvent, la relation interpersonnelle qui les anime, le moment de l'échange

où l'on veut placer l'excuse etc. Un seul choix fautif suffit pour que l'excuse échoue et se transforme en offense.

2.4. Les maximes conversationnelles se manifestent différemment d'une culture à l'autre et, même dans le cadre d'une même culture, d'une situation à l'autre. Il y a des communautés où le parler ambigu, riche en sous-entendus et implications conversationnelles est de mise alors qu'il y en a d'autres qui chérissent la clarté et la concision. Il y a même plus: au sein d'une même communauté, circonstances objectives ou subjectives d'un événement communicatif imposent soit la transmission directe du message soit la transmission par un mécanisme de dérivation, donc indirecte, c'est-à-dire la violation d'au moins une maxime conversationnelle.

L'évaluation doit porter d'abord sur le degré d'observation des maximes lors d'événements communicatifs divers, oraux ou écrits. Elle sera orientée, ensuite, sur l'habileté des apprenants à employer les mécanismes de la dérivation illocutoire, ce qui signifie connaissance de ces mécanismes et des structures linguistiques qui les actualisent et adéquation de l'application de ces mécanismes à des situations de communication différentes.

2.5. *L'évaluation* des savoir-faire conversationnels suppose *l'observation* de plusieurs types de conversations ou d'autres rencontres (cours magistral, conférence, interview, débat etc.) qui doit mener à la prise de conscience des aspects suivants :

- l'existence d'une *structure conversationnelle hiérarchisée*, constituée de: *actes de langage, interventions, échanges*;
- cette structure conversationnelle est délimitée par des actes réparateurs de début et de clôture;
- à l'intérieur de cette structure il y a des énoncés qui accomplissent deux types de fonctions: *illocutoires* qui relient les constituants d'un échange et qui assurent en fait la transmission du message; *interactives* qui relient les interventions des interactants et établissent la relation entre eux.
- l'ordre des énoncés à l'intérieur d'une intervention et d'une intervention à l'autre du même interactant n'est pas indifférent; il doit contribuer à faire avancer la conversation dans le sens désiré par les interactants et favorable à l'accomplissement de leurs buts conversationnels respectifs.

3. *La compétence interactive* suppose l'acquisition de savoirs non-linguistiques ou linguistiques dont la présence dans un cours de langue pourrait paraître au moins précieuse sinon ridicule pour les adeptes de

l'enseignement/apprentissage traditionnel. Même si la pratique communicative, donc l'exercice de communication de toutes sortes, doit occuper la plupart du temps destiné à l'enseignement/apprentissage, le besoin de théorisation est évident si l'on veut éviter de faire de nos étudiants des variantes modernes de Monsieur Jourdain. L'explication grammaticale devrait être repensée en termes communicatifs, en insistant surtout sur les effets de sens des constituants du système de la langue, c'est-à-dire sur les valeurs acquises lors d'un échange verbal.

S'imposent également les remarques sur les niveaux de langue et sur les nécessaires distinctions à faire de ce point de vue au moment de la construction d'un échange. S'impose aussi une réflexion sur les habiletés interactives développées comme natif d'une langue afin d'éviter leur translation dans une activité communicative de non-natif. Et s'impose, évidemment, un autre type d'évaluation qui puisse tenir compte de et prendre en considération tous les paramètres de la compétence interactive.

REFERENCES

1. BACHMANN, Ch., LINDENFELD, J., SIMONIN, J. – *Langage et communications sociales*, Hatier-Crédif, Paris, 1981
2. BANGE, P. – *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Hatier-Didier, Paris, 1992
3. BOURGUIGNON, Cl. – *La communication professionnelle internationale. Contrainte et liberté*. L'Harmattan, Paris, 1998
4. CHARAUDEAU, P. – *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Hachette, Paris, 1983
5. COLETTE, J. M. – Qui parle, et pourquoi ? Examens critiques de quelques approches de l'interaction, in *L'interaction en question*, Presses Universitaires de Grenoble, 1995, pp.43-66
6. CRISTEA, T. – *Linguistique et techniques d'enseignement*, TUB, Bucaresti, 1984
7. GAONAC'H, D. – *Théories d'apprentissage et acquisitions d'une langue étrangère*, Hatier-Didier, Paris, 1991
8. GRICE, H.P. – Logic and Conversation, in *Syntax and Semantics*, 1975, no.3, p.41-58
9. GOFFMAN, E. – *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Les Editions de Minuit, Paris, 1973
10. GOFFMAN, E. – *Les rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, Paris, 1974
11. HYMES, D. – *Vers la compétence de communication*, Hatier-Didier, Paris, 1991
12. KERBRAT-ORECCHIONI, C. – *Les interactions verbales*, tome II, Armand Colin, 1992
13. KERBRAT-ORECCHIONI, C. – *Les interactions verbales*, tome III, Armand Colin, Paris, 1994
14. MAINGUENEAU, D. – *Analyser les textes de communication*, Dunod, Paris, 1998
15. MOIRAND, S. – *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris, 1982
16. SALINS, G. D. de – *Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère*, Didier, Paris, 1992
17. STOEAN, C. St. – *Temps, modes et actes de parole*, Editura Fundației „România de Măine”, București, 1999
18. STOEAN, C. St. – Le discours théorique écrit- interaction sans interlocuteur? in *Dialogos*, no.2/2000, pp.42-51, Editura ASE
19. TROGNON, A. – La fonction des actes de langage dans l'interaction; l'exemple de l'intercompréhension en conversation in *L'interaction en question*, Presses Universitaires de Grenoble, 1995, pp.67-86
20. VION, R. – *La communication verbale. Analyse d'interactions*, Hachette- Supérieure, Paris, 1992
21. WILSON, D., SPERBER, D. – Pragmatique et temps, in *Langages* no.112, pp.8-25, 1993
22. WIDDOWSON, H. G. – *Une approche communicative de l'enseignement des langues*, Hatier-Crédif, Paris, 1981